



Litige avec edf pour non paiement de facture

Par **Imaginea**, le **01/12/2008** à **19:57**

Désaccord avec EDF depuis un an sur consommation suite à remplacement du compteur non relevé avant dépose, ni reprogrammé pendant 6mois après pose du nouveau. Plusieurs estimations/régularisations incomplètes ou incohérentes avec ma consommation N-1. Demandes répétées de ma part d'un rendez vous pour mise au point, impossible à obtenir. Refus de paiement de ma part.
Coupure de mon énergie par EDF, sans réduction de puissance préalable depuis le 12-11-08. Tentative de dialogue impossible, malgré un paiement partiel au directeur commercial par LRAC le 13-11 avec demande de RV, réceptionnée le 18-11-08. Pas de réponse à mon courrier, pas de prise en compte de mon paiement à ce jour.
Les conditions de vie dans une maison chauffée électriquement sont devenues impossibles avec la neige et le froid. Tentative de faire intervenir UFC, les services de la mairie, pour l'instant sans succès.
Quelle action immédiate légale, ou moyen de pression médiatique peut obliger EDF à remettre le courant d'urgence, compte tenue de leur erreur évidente et des conditions de vie insupportable ?
Merci par avance